

Compte-rendu du CSAL-FS du 12/03/2024

APPROBATION DES PV DU 14 NOVEMBRE 2023 ET DU 6 DÉCEMBRE 2023 :

Les PV sont approuvés à l'unanimité.

PRÉSENTATION DE LA NOTE D'ORIENTATIONS MINISTÉRIELLES Santé et Sécurité au Travail 2024 :

6 axes d'action :

- Assurer la sécurité des agents, les accompagner lors d'accidents graves. Guide sur la gestion d'évènements graves en ligne sur Alizé. En 2024, un marché national d'intervention de psychologues sera passé.
- Renforcer l'efficacité de la campagne DUERP-PAP. Un nouvel applicatif PREV'ACTION permettra de prendre en compte les nouvelles inscriptions au recueil au fil de l'eau. Suite à notre interpellation, l'administration a indiqué que les organisations syndicales seront toujours consultées dans ce nouveau dispositif.
- Améliorer les conditions de travail et agir sur l'organisation du travail pour prévenir les risques professionnels et donner du sens au travail. Dans le prolongement de la convention passée avec l'ANACT, mise à disposition de guides pour la prévention des conditions de travail.
- Prévenir les risques de désinsertion professionnelle des agents et accompagner les agents en fin de carrière. Un guide maintien à l'emploi a été créé et une fiche réflexe sera constituée en 2024.
- Poursuivre le développement de la culture de prévention des risques professionnels par une politique de formation et d'information. La formation des membres des CSAL-FS a été de qualité.
- Maîtriser le risque amiante. Il existe un guide bâtementaire amiante.

La **CFDT** – **CFTC** regrette, au même que les autres organisations syndicales, l'absence de points dans cette note sur l'égalité professionnelle femmes-hommes, les violences sexistes et le handicap.

PRÉSENTATION DE L'OUTIL SIGNAL-FIP

Une nouvelle application, accessible depuis « mon l'espace RH » dans les applications métier, a vocation à remplacer la fiche de signalement. Elle permet un meilleur suivi de la prise en charge du signalement par rapport à l'ancienne procédure et assure une traçabilité des échanges.

Nous vous rappelons que toute incivilité doit être signalée afin d'être prise en compte par l'administration et permettre de quantifier l'ensemble des signalements. L'application va évoluer pour prendre en compte les fiches de signalement internes (relations hiérarchiques ou entre collègues, situations impossibles à prendre en compte dans la nouvelle application pour le moment (il faut continuer à utiliser les fiches de signalement ancienne mouture).

POINT BUDGÉTAIRE

En 2023, les actions engagées s'élèvent à 83 720,42€ soit la totalité des crédits disponibles (hors formation).

En effet, les crédits de formation sont régionalisés.

En 2024, nous disposons de 75 366,20€. Somme déjà engagée : 1 938,90€.

Si le budget 2024 apparaît en diminution, c'est parce que le budget 2023 a bénéficié d'une dotation complémentaire de 5 829€ d'une part, et que la répartition entre les crédits dédiés aux actions locales et aux crédits de formation a été modifiée.

En 2023, les sommes octroyées sont de 127€/agent et en 2024 de 130€/agents.

Dotation médecin du travail : 15 000€

Dotation assistante de prévention : 5 000€

L'achat de tapis anti-fatigue pour le service courrier a été validé ce jour (prévention TMS et fatigue accrue par le piétinement).

FICHES DE SIGNALEMENT

Une fiche de signalement a été examinée et concerne un courriel insultant les fonctionnaires et agents de la DGFiP. Un courriel a été envoyé par la direction au contrevenant, lui rappelant ses obligations.

ACCIDENTS DE SERVICE :

3 accidents de service sur le trajet domicile-travail ont été enregistrés sur la période de novembre à février 2024. Il s'agit d'accidents de trajet.

INSCRIPTIONS REGISTRE SANTÉ SÉCURITÉ TRAVAIL :

Certaines inscriptions ne relèvent pas de ce registre spécifique mais devraient faire l'objet d'une demande via l'application GESTSUP pour les interventions courantes du BIL.

Dalle amiante au SIE de Bayeux : le sujet est connu. Le rapport de l'opérateur amiante n'a pas décelé de danger particulier. Cependant, la direction va faire une demande de financement de l'opération par l'administration centrale afin de procéder à l'enlèvement.

Imprimantes bruyantes au SPF à Gambetta. La Formation Spécialisée a été sollicitée par la direction l'année dernière afin de remplacer des anciennes imprimantes au SPF, au motif qu'elles étaient bruyantes. Or, une mention du RSST indique que les nouvelles imprimantes sont encore plus bruyantes. La direction a isolé les imprimantes dans un local dédié afin d'atténuer la nuisance pour les collègues. Nous avons demandé à ce que l'impact sonore soit mesuré par l'administration afin de pouvoir évaluer le risque pour les collègues, avant d'envisager des actions complémentaires.

RAPPORT DE L'ISST SUR LE SITE DE CAEN DELIVRANDE

Le rapport de l'inspecteur sur la santé sécurité au travail a été effectué en 2022. La direction a regretté de ne pas l'avoir présenté plus tôt. Les organisations syndicales comme l'administration ont convenu de ne pas l'examiner plus en détail, compte-tenu du temps passé. D'autres rapports seront présentés lors de la formation spécialisée de juin 2024.

POINT SUR LES TRAVAUX IMMOBILIERS A LA DGFIP

- Gambetta : les travaux concernant les canalisations sont terminés. Des travaux concernant le câblage devraient avoir lieu en 2024.
- Des nouvelles centrales d'alarmes vont être généralisées pour passer sous système IP. C'est fait pour le bâtiment Délivrande et le bâtiment Bertrand est à venir.
- Téléphonie sur IIP : Lisieux 8 mai, Bayeux, Monts d'Aunay et Honfleur devraient y passer en 2024.
- Bâtiment Bertrand : une question a été posée concernant les ascenseurs du bâtiment Bertrand. Le BIL va examiner la situation.

QUESTIONS DIVERSES :

Nous avons rappelés à l'administration que les collègues dépendant de services centraux ou inter-région (Dircofi, BNIC...) ne doivent pas être oubliés lors des messages concernant la fermeture du RIA et les conventions de restauration ces jours-là.

En appui de Solidaires, nous insistons pour que l'administration reste vigilante sur la situation du SPF.

L'administration est interpellée afin que soit connue l'identité du ou de la référent(e) égalité professionnelle pour l'inter-région.

Un groupe de travail est prévu le 23 avril 2024 concernant l'exécution budgétaire de la formation spécialisée et les formations proposées.

La prochaine réunion de la formation spécialisée est prévue le 18 juin 2023.

N'hésitez pas à nous faire remonter tout sujet concernant la formation spécialisée.

Les élus en **CFDT** – **CFTC** en CSAL-FS :

Daniel TEXIER (titulaire).

Pierre Yves AUROUSSEAU (titulaire)

Armelle GOUZ (suppléante)

Antoine RAKOTOBEARISOA (suppléant)